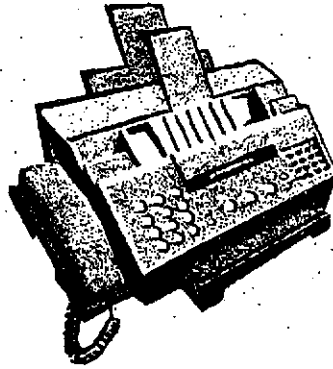




RÉSEAU DES FEMMES  
DES LAURENTIDES



189

DM10.1

Projet d'agrandissement du lieu  
d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie

Sainte-Sophie

6212-03-105

**BORDEREAU DE TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR**

Date: 13 janvier 2004

Destinataires: BAPE

No télécopieur: 418-643-9474

Expéditrice: Sophie Gilbert



Opinion sur le dossier de  
l'agrandissement du dépotoir  
de Sainte-Sophie.

Nombre de pages incluant celle-ci: 3

Si vous n'avez pas reçu toutes les pages, communiquez avec nous par  
Télécopieur: (450) 431-5639 Téléphone: (450) 431-1896

Projet d'agrandissement du mégadépotoir de Ste-Sophie

**« JE SUIS CONTRE CE PROJET INSENSÉ D'IMPORTER  
9 MILLIONS DE TONNES D'ORDURES »**

Saint-Jérôme, 5 janvier 2004 – Les citoyens et les citoyennes opposés à ce projet peuvent communiquer DÈS MAINTENANT LEUR OPINION au BAPE par courrier\*, télécopieur\* ou courriel\* et ce jusqu'au vendredi 16 janvier 2004. Quelques lignes suffisent !

Ste-Sophie des Laurentides, poubelle du Québec ?

Sans opposition de la population, Ste-Sophie sera consacrée *poubelle du Québec* avec ce projet d'agrandissement qui y concentrerait quelque 20 % de tous les déchets domestiques (et solides) de la province. Cette consultation du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) est une opportunité sans précédent pour contrer cette offensive du *tout à l'enfouissement*.

Votre opinion compte !

En manifestant clairement son opposition à ce projet de 9 millions de tonnes, la population pourrait amener le gouvernement du Québec et les maires de la MRC Rivière-du-Nord, qui en ont le pouvoir, à le rejeter !

Nous disons NON au MÉGADÉPOTOIR  
PARCE QUE :

- 1- Ste-Sophie dans les Laurentides, n'est pas la poubelle du Québec. Plus de 20% de tous les déchets domestiques du Québec y seraient enfouis.
- 2- Ce mégadépotoir amènera un déferlement quotidien de plusieurs centaines de camions d'ordures sur l'autoroute 15 (Et le tourisme ?) et sur la route 158 qui est bordée de résidences, écoles et de petits commerces. La 158 a déjà une triste réputation en terme d'accidents mortels et graves.
- 3- Il est reconnu qu'actuellement ce site d'enfouissement contamine tout le secteur en particulier l'eau souterraine qui s'écoule en direction de terres agricoles et de puits d'eau potable municipaux de Ste-Anne-des-Plaines.
- 4- Des alternatives existent. Ex : petits dépotoirs régionaux plus facile à gérer et à rendre sécuritaires. Il y en a actuellement plus de 50 reconnus par Québec !
- 5- On laisserait un héritage regrettable aux générations futures.
- 6- Le méga-enfouissement de déchets va à l'encontre des objectifs de recyclage de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008
- 7- Le *bioréacteur* sert de façade et de justification au méga-enfouissement de 9 millions de tonnes de déchets. Ce mode de gestion des déchets est le contraire du développement durable. Il pourrait entraîner le développement régional dans une voie sans avenir.
- 8- Le méga-enfouissement, c'est aussi le transport par camions des déchets provenant d'un peu partout au Québec. Les gaz à effet de serre issus de millions de litres de

diesel brûlés pour transporter ces déchets à Ste-Sophie n'ont même pas été évalués encore moins leur impact sur la santé publique, la qualité de l'air et les changements climatiques (Protocole de Kyoto).

- 9- Et nous comptons aussi sur le préfet St-Onge et les maires de la MRC Rivière-du-Nord (Claude Charbonneau de Prévost, Roland Charbonneau de St-Colomban, Marc Gascon de St-Jérôme et Yvon Brière de Ste-Sophie) qui ont actuellement le pouvoir par la loi 90 d'interdire ou de limiter l'importation de déchets provenant de l'extérieur du territoire, pour qu'ils exercent ce droit dans l'intérêt public, tel que signifié depuis avril 2003 via une pétition signée par plus de 1 000 citoyens-nes.

JE SUIS CONTRE LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE 9 MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS DU MÉGADÉPOTOIR DE STE-SOPHIE PARCE QUE :

Signature : \_\_\_\_\_

VOTRE OPINION COMPTE

Dites-la par courrier : BAPE / L.E.S Ste-Sophie, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, (Québec) G1R 6A6

Dites-la par télécopieur : 1-418-643-9474

Dites-la par courriel : [les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca](mailto:les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca)

**Note : Dépôt de mémoire ou inscription pour opinion verbale au BAPE : 8 janvier 2004 : info 1-800-463-4732 / [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)**

DÈS MAINTENANT ET JUSQU'AU 16 JANVIER

Qui peut donner son opinion ? Adultes, enfants, écoles, groupes citoyens, organismes communautaires, privés, commerçants, de partout au Québec.

Quelle forme ? Lettre, dessin, poème, vidéo-clip et même chanson... si vous avez ce talent !

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) transmettra votre opinion via son rapport au ministre de l'environnement du gouvernement Charest au plus tard le 2 avril 2004.

C'est une opportunité unique de s'exprimer sur ce projet.

30

\*Le Collectif *Alerte à l'enfouissement / Participation citoyenne* est un comité ad hoc où se concertent citoyens, citoyennes et organismes de la société civile préoccupés de l'ampleur que prend l'enfouissement des déchets dans les Laurentides et au Québec.

Source : Normand Beaudet, (450) 569-6992

Secrétaire du BAPE  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

LETTRE D'OPINION AU SUJET DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU  
D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DE STE-SOPHIE

Nous, : Signée Femmes sommes citoyens  
de la Ville de L'Annapolis

Le projet nous préoccupe, car il touche directement la qualité environnementale de notre région. Ce projet n'est pas acceptable dans notre milieu qui se caractérise par un développement de type éco-touristique. La force de notre région réside dans la qualité de l'environnement et la qualité de vie qu'on y retrouve. Nous ne voulons pas que notre région devienne la poubelle du Québec.

Nous proposons à la Commission du BAPE de rejeter le projet d'agrandissement, parce que :

- un mégadépotoir va à l'encontre d'une saine gestion des déchets;
- une trop grande quantité de déchets à un même endroit ne permet plus à l'environnement d'atténuer la contamination;
- le site est déjà pollué avec toutes sortes de matières dangereuses;
- la gestion des déchets globalement au Québec devrait être revue, de façon à promouvoir la réduction, la réutilisation, le recyclage et le compostage;
- chaque région devrait être responsable de ses déchets, c'est une question de bon sens et non de gros sous. Des petits sites, très sécuritaires, situés dans chaque région et d'intérêt public seraient une solution acceptable.

Nous suggérons donc de veiller à la fermeture de ce mégadépotoir de la façon la plus sécuritaire possible et d'assurer un suivi post-fermeture pour éviter que la contamination ne se propage, et ce dès l'expiration du décret obtenu par Intersan en septembre 2003.

Signatures :